**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’EXAMEN DU RAPPORT DE LA FEDERATION DE RUSSIE POUR LE TROISIEME CYCLE DE L’EPU**

*14 mai 2018*

**Monsieur le Président,**

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation de la Fédération de Russie et la félicite pour la présentation de son rapport au titre du troisième cycle de l’Examen périodique universel (EPU).

Ce rapport fait état des progrès réalisés sur les plans normatif et structurel en matière de promotion et de protection des droits humains sur l’ensemble du territoire national de la Fédération, d’une part, et montre comment les recommandations que la Fédération de Russie s’est volontairement engagée à mettre en œuvre à l’issue de la présentation de son second rapport national ont été traduites en réalité concrète, d’autre part.

Le Burkina Faso note les nombreux progrès réalisés en matière de droits humains durant la période couverte par ledit rapport en particulier, l’adoption de la Stratégie nationale en faveur des femmes pour 2017-2022 et de la Stratégie de développement de l’éducation pour la période allant jusqu’en 2025, qui définit les priorités de la politique publique à l’égard des femmes.

En termes de recommandation, ma délégation souhaite que la Fédération de Russie :

* envisage de ratifier la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et la Convention de 1961 sur la réduction des cas d’apatridie ;
* prenne toutes les mesures nécessaires afin d’enquêter sur les allégations de violences familiales et poursuive les auteurs de telles violences, le cas échéant.

Pour terminer, ma délégation souhaite plein succès à la Fédération de Russie dans la mise en œuvre des recommandations qu’elle acceptera.

**Je vous remercie.**